



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités
Occitanie**



Agir auprès des jeunes en diffusant une culture de la prévention des risques professionnels en Occitanie

Des entreprises s'engagent aux côtés de la DREETS et des partenaires de la prévention dans le cadre du PRST

Avril 2025



28 avril

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

Le 28 avril est la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, une journée pour promouvoir la culture de prévention et sensibiliser à la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

A l'origine, et à l'initiative du mouvement syndical, le 28 avril marque la journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996.

En 2003, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) prend part à la campagne du 28 avril et promeut la culture de

prévention en santé et sécurité au travail et l'engagement de toutes les parties prenantes (pouvoirs publics, organisations patronales et syndicats).

En partenariat avec les organismes de prévention, la direction générale du travail s'engage pour lutter contre les accidents graves et mortels.

La DREETS Occitanie, la CARSAT Midi-Pyrénées et la CARSAT Languedoc-Roussillon s'associent pour mettre en valeur les actions de prévention en Occitanie et les réalisations de terrain dans quatre entreprises engagées.



**29 avril
2025**

Une matinale consacrée aux conditions d'accueil des apprentis

En Occitanie comme au niveau national, la baisse du nombre d'accidents du travail s'est ralentie.

L'Aude n'échappe pas à ce constat.

Les jeunes salariés (- de 24 ans) font partie des populations en sur-sinistralité.

Les jeunes sont 1,5 fois plus victimes d'accidents du travail par rapport aux autres salariés :

- 15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des trois premiers mois suivant l'embauche ;
- 25 % des accidents de travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Les entreprises et notamment les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) se sentent souvent seules face à la gestion des risques professionnels et aux enjeux de prévention.

La DREETS et les acteurs de la prévention organisent une matinale dans un centre de formation des apprentis dans le cadre du PRST* Tour, pour aider les entreprises et les maîtres d'apprentissage à prendre conscience de l'importance de l'accueil au poste de travail et à passer à l'action.

Une matinée pour parler prévention des risques, avec un focus sur le public jeune

Valoriser les bonnes pratiques

Dans un contexte où la prévention des risques professionnels est plus que jamais une priorité, cet événement offre une opportunité d'échanges entre les acteurs de la prévention, les partenaires sociaux, les CFA, les entreprises, les apprentis.

Il vise à sensibiliser les entreprises (dirigeants, maîtres d'apprentissage, salariés) à la mise en place de solutions concrètes, afin d'améliorer la santé et la sécurité au travail des apprentis et nouveaux embauchés.

»» Quel est le but de cette action ?

- Prévenir les risques en diffusant des messages clés de prévention et en partageant les bonnes pratiques ;
- Faire connaître les actions et outils proposés dans le cadre du plan régional santé travail Occitanie.

»» Qui est concerné ?

Tout le monde ! Mais, prioritairement :

- Les entreprises et les maîtres d'apprentissage pour partager l'intérêt de déployer une stratégie de prévention (performance et attractivité de leur entreprise) et les informer sur les outils disponibles ;
- Les jeunes, les nouveaux embauchés, afin de les rendre acteurs de leur santé au travail.

»» Quel programme ?

L'ambition de cette matinale est d'informer, de dialoguer, de proposer des solutions.

Ainsi nous vous proposons :

- Des outils concrets et opérationnels
- Des retours d'expériences
- Un village de prévention

Lieu : mardi 29 avril 2025 à 9 heures, au CFA Purple Campus - 705 Av. Georges Guille, 11000 Carcassonne

Intervenants : Xavier BOX, Directeur commercial Occitanie Purple Campus

Véronique POUTAS, Directrice CCI Aude

Julien TOGNOLA, Directeur Régional DREETS Occitanie

Nadia ROLSHAUSEN, Responsable du pôle Politique du Travail DREETS Occitanie

Virginie NEGRE, Cheffe de service santé, sécurité au travail DREETS Occitanie

Romain LEMBGEN, Ingénieur conseil de la CARSAT

Régis PIERARD, Coordination et pilotage des actions «inclusion et handicap» Purple Campus

Olivier DEBLONDE, Responsable d'unité de contrôle - inspection du travail

Sylvain GUILLER, Ingénieur OPPBTP

Dr ESCARRAT, Médecin du travail, APREVYA

Alyzée BEAUCOURT, CFA BTP Lézignan

Entreprises : Valérie ALIPRANDI, gérante du restaurant l'Ambrosia et son apprenti serveur

Bilbo PAILHIEZ, gérant de la société Renov Eco Management – BTP et son apprenti maçon

Marina BEZES, dirigeante de Marina Peinture

Daniel BALLESTER, DRH Stalrric et son apprentie

Les chiffres clés

(hors secteur agricole)	Occitanie		Aude	
	2021	2023	2021	2023
Nombre d'établissements	225 973	232 199	13 613	14 018
Nombre de salariés	1 560 903	1 632 868	75 196	79 295
Accidents du travail avec arrêt	54 037	50 531	3 195	3 096
Accidents du travail mortels	43	74	4	5
Indice de fréquence *	34,6	31,4	42,5	39
Maladies professionnelles	2 505	2 844	183	184

* L'indice de fréquence est calculé en rapportant le nombre des sinistres à la moyenne des nombres de salariés présents multiplié par 1 000

Entre 2021 et 2023, hors secteur agricole

En Occitanie et dans l'Aude, on observe une augmentation du nombre d'établissements et des effectifs salariés.

Au niveau national comme au niveau régional et départemental on peut observer une baisse du nombre d'accidents du travail. En 2023 en Occitanie, il y a eu 50 531 accidents du travail avec arrêt contre 54 037 en 2021.

Dans l'Aude, en 2023, on dénombrait 3 096 accidents du travail avec arrêt soit une baisse de 3,1 % par rapport à 2021.

Dans ce département, bien que l'indice de fréquence des accidents du travail connaisse également une baisse (42,5 en 2021 et 39 en 2023), il reste très supérieur à l'indice de fréquence régional qui se stabilise à 31,4 en 2023.

On constate toutefois au niveau régional comme au niveau départemental une hausse du nombre d'accidents du travail graves (avec incapacité permanente) et mortels ainsi que des maladies professionnelles.

En 2023 on peut déplorer 759 décès en France dont 74 décès dans la région Occitanie et 5 décès dans le département de l'Aude.

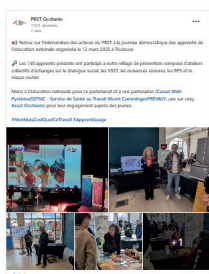


Les outils du plan régional santé travail

Les acteurs de la prévention se mobilisent pour sensibiliser les apprentis à la prévention des risques dans le cadre du PRST avec les enjeux suivants :

- Sensibiliser les entreprises et leurs maîtres d'apprentissage qui ont un rôle central dans le cadre de l'accueil au poste de travail ;
- Mobiliser les CFA dans le cadre de l'accompagnement de l'apprenti et la prévention des risques ;
- Sensibiliser les jeunes en formation professionnelle à la prévention des risques, sur leurs droits et obligations et sur le rôle des acteurs de la santé au travail.

Proposer des actions de prévention sur les lieux de formation



Journée démocratique des apprentis de l'éducation nationale organisée le 12 mars 2025 en présence de 130 apprentis qui ont participé à notre village de prévention composé d'ateliers collectifs d'échanges sur le dialogue social, les violences sexistes et sexuelles au travail, les nuisances sonores, les risques psycho-sociaux et le risque routier.

<https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7307694761933524992>

Journée de prévention des risques professionnels au CFA BTP de Toulouse le 23 janvier 2025. A la demande du CFA BTP, l'inspection du travail de la Haute-Garonne et l'équipe pluridisciplinaire du pôle Travail de la DREETS se sont mobilisés pour animer un atelier collectif relatif à la prévention des risques professionnels dans un cadre partenarial avec les partenaires de la santé au travail (Carsat Midi-Pyrénées, OPPBTP, SRAS...) en présence de 200 apprentis : <https://www.prst-occitanie.fr/a/830/journee-de-prevention-des-risques-professionnels-au-cfa-btp-de-toulouse/>

Journée de prévention des risques professionnels au CFA BTP de Toulouse

Les salariés de 18 à 24 ans ont 1,5 fois plus d'accidents du travail que les autres salariés. C'est pourquoi le public des jeunes apprentis est identifié comme prioritaire. Ainsi le groupe de travail du PRST se mobilise pour mener des actions de prévention au sein des CFA en Occitanie.

Le 23 janvier 2025, à la demande du CFA BTP, l'inspection du travail de la Haute-Garonne et l'équipe pluridisciplinaire du pôle Travail de la DREETS se sont mobilisés pour animer un atelier collectif relatif à la prévention des risques professionnels dans un cadre partenarial avec les partenaires de la santé au travail (Carsat Midi-Pyrénées, OPPBTP, SRAS...).



Près de 200 apprentis, répartis en sous-groupes et accompagnés d'un enseignant, ont pu ainsi recueillir des informations sur leurs droits (brochure apprenti-e), sur le risque de chute de hauteur (photos de situations réelles non conformes pour susciter le débat : quels sont les risques ? quelles mesures de prévention et moyens de protection collective à mettre en œuvre ?) sur les risques liés à la présence d'amiante (nécessité du repérage et obligation de formation).

Quelques employeurs et maîtres d'apprentissage présents lors de cette journée ont également été sensibilisés à la nécessité d'informer les apprentis, lors de leur accueil dans l'entreprise, sur les risques professionnels et sur les moyens de prévention/protection.

Une journée riche en questions et réactions qui mérite d'être renouvelée !

Proposer des webinaires pour tous

Deux webinaires ont permis de réunir plus de 150 participants (disponibles en replay) :

Comment mieux accompagner vos apprentis et répondre à vos obligations ?



<https://www.prst-occitanie.fr/a/712/retour-sur-le-webinaire-entreprises-comment-mieux-accompagner-vos-apprentis-et-repondre-a-vos-obligations/>

Réussir l'accueil des jeunes en formation professionnelle au sein de votre entreprise



<https://youtu.be/5hKs50STjL8>

Valoriser les bonnes pratiques

» Plusieurs témoignages des acteurs impliqués dans la formation des jeunes

Maitre d'apprentissage : Kevin MUSSET, chef exécutif du groupe de restauration Deux mains

<https://www.prst-occitanie.fr/a/799/kevin-musset-chef-executif-du-groupe-de-restauration-deux-mains/>



CFA : Christian COCHONNEAU, adjoint de direction, responsable du pôle pédagogique Cité des formations et des apprentissages de Blagnac

<https://www.prst-occitanie.fr/a/808/christian-cochonneau-adjoint-de-direction-responsable-du-pole-pedagogique-cite-des-formations-et-des-apprentissages-de-blagnac/>



Déployer des outils de prévention



Les brochures apprentis, stagiaires donnent des repères et des clefs de compréhension sur les contrats de travail, conventions, droits et obligations, la santé sécurité au travail et ses principaux acteurs, la durée du travail, la rémunération, les contacts utiles.

- <http://www.prst-occitanie.fr/a/607/apprenti-e-contrat-sante-securite/>
- <https://www.prst-occitanie.fr/a/793/stagiaire-contrat-sante-securite/>



La campagne de communication « Non mais c'est quoi ce travail !! » a été diffusée sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes notamment Instagram et Tik Tok. La tonalité choisie vise à toucher le plus grand nombre et notamment le public jeune.

- <https://www.prst-occitanie.fr/r/158/-non-mais-c-est-quoi-ce-travail-/>



Le kit de prévention des risques professionnels auprès du jeune public propose une liste d'outils gratuits, téléchargeables, imprimables et utilisables en ligne à destination du public jeune : stagiaires ou apprentis en formation professionnelle.

- <https://www.prst-occitanie.fr/a/839/kit-de-prevention-des-risques-professionnels-aupres-du-jeune-public/>

Trois entreprises engagées témoignent des actions mises en oeuvre

Témoignage

Restaurant l'Ambrosia (Pézens) Valérie Aliprandi, gérante



Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Nous sommes un restaurant qui propose une cuisine semi gastronomique avec des produits locaux et une carte qui change régulièrement. Nous accueillons une clientèle locale à 90 %.

Notre organisation du temps de travail dépend de la période de l'année : de janvier à juin nous travaillons du jeudi midi au dimanche midi, de juillet à décembre du mercredi midi au dimanche midi.

Cette organisation permet aux salariés d'avoir 2 jours et demi à 3 jours et demi de repos consécutifs.

Nous avons 7 salariés dont 3 apprentis en cuisine et au service. Un apprenti serveur est en première année de brevet professionnel.

J'embauche des apprentis pour leur transmettre le geste professionnel et les voir évoluer professionnellement.

Quelles sont les principaux risques au sein de votre entreprise et les actions de prévention mis en place ?

Les principaux risques que j'identifie pour l'activité de service en salle sont les lombalgies, les troubles musculo-squelettiques, les brûlures avec les assiettes chaudes et les coupures car nous utilisons des couteaux. Nous ne rencontrons pas de difficultés d'agressivité de la clientèle qui est une clientèle d'habitues.

Tous nos risques ont été évalués dans notre document unique.

Pour prévenir certains risques nous avons fait l'acquisition d'équipement de travail. Nous avons acheté une laveuse avec osmoseur qui lave et sèche les verres pour réduire les risques de coupures graves de la main ainsi que les troubles musculosquelettiques causés par la manipulation et l'essuyage des verres.

Nous avons aussi remplacé nos assiettes par des assiettes moins lourdes pour soulager le port de charge et prévenir les TMS.

Comment avez-vous accueilli vos apprentis au sein de votre entreprise ?

Nous sommes deux maîtres d'apprentissage (mon mari en cuisine et moi en salle). Nous mettons assez rapidement nos apprentis en situation de travail mais il y a une période d'observation et une évolution dans les gestes professionnels. Je leur apprend progressivement à tenir les assiettes, à faire la mise en place.

A chaque changement de carte (toutes les 8 semaines), le personnel en salle et les apprentis dégustent les plats proposés pour pouvoir mieux communiquer avec le client et connaître les produits qu'ils vont proposer. Nous apprenons les gestes et postures pour le port de charge.

Nous souhaitons trouver des axes d'amélioration pour le bien-être des collaborateurs par le biais de stages et de formations auprès du personnel qualifié.



Le point de vue de l'apprenti

Après avoir obtenu le brevet, j'ai fait un CAP restauration et hôtellerie. Je suis actuellement en brevet professionnel de restauration.

J'ai été sensibilisé aux risques professionnels grâce à mes cours de sciences appliquées au CFA et dans mon entreprise grâce aux conseils sur les gestes et postures à adopter que m'apporte mon employeur.

Témoignage

SAS Bilbo Rénov éco management (Carcassonne)
Bilbo PAILHIEZ, Président



Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Mon entreprise est spécialisée dans la maçonnerie et la rénovation globale du bâtiment avec une activité spécifique de sciage et découpe béton. Elle compte 7 salariés en équivalent temps plein dont 3 apprentis. Un de mes apprentis prépare un CAP maçon.

Au cours de ma carrière j'ai formé plus de 30 apprentis et ma pratique a beaucoup évolué notamment en ce qui concerne l'accueil et le suivi de ces jeunes alternants.

J'embauche des apprentis pour la transmission du métier et des valeurs de mon entreprise : sérieux, rigueur, savoir-faire, travail dans les règles de l'art.

Quelles sont les principaux risques au sein de votre entreprise et les actions de prévention mis en place ?

Les risques inhérents à mon activité sont les chutes et coupures car nous utilisons des machines dangereuses comme la scie murale, la carotteuse et des outils électroportatifs.

Nous essayons de limiter leur utilisation et de remplacer ces activités par des activités moins dangereuses.

Pour prévenir les risques professionnels nous avons mis en place des formations et tous nos salariés portent des équipements de protection individuelle.

Dans le cadre de la mise en place d'actions de prévention, je suis accompagné par l'OPPBTBTP et mon service de prévention et de santé au travail de proximité.

Comment avez-vous accueilli vos apprentis au sein de votre entreprise ?

Nous sommes deux maîtres d'apprentissage et nous avons été sensibilisés à cette mission pour accompagner au mieux les apprentis. Nous avons mis en place une démarche d'accueil et nous remettons à tout nouvel apprenti un livret du nouvel arrivant (document OPPBTBTP) que nous lui expliquons.

En outre, nous mettons à sa disposition des équipements de protection individuelle.



Le point de vue de l'apprenti

Je suis en CAP maçon 1ère année. Il s'agit de ma deuxième entreprise d'accueil.

J'ai été sensibilisé aux risques professionnels dans mon CFA (Lézignan) et aussi dans mon entreprise.

Témoignage

Marina Peinture - Castelnau d'Aude Marina Bézès, entrepreneur



Le point de vue de l'apprentie

J'étais en troisième et l'enseignement général ne me plaisait pas du tout. Je voulais travailler et arrêter l'école. On a refait la chambre de mon copain avec son père. Il m'a expliqué le métier de peintre et j'ai remarqué que ça me plaisait énormément.

J'ai voulu me lancer et j'ai cherché un patron. Avec Marina, ça a tout de suite accroché et je suis vraiment bien dans cette entreprise. Ce travail me plaît.

J'ai été sensibilisée dès mon arrivée, elle m'a parlé du DUERP et des différents risques liés au travail, les EPI. C'est pareil pour le CFA.

J'attends de mon employeur qu'elle me fasse découvrir en détail le métier de peintre, quelques nouveaux « trucs » que je n'ai pas encore appris pour m'en servir plus tard, recevoir des retours constructifs et m'améliorer. Je souhaite évoluer professionnellement et dans l'entreprise, que l'on me fasse confiance pour gérer mes missions.

Pouvez-vous présenter votre entreprise ?

Mon entreprise est spécialisée dans la peinture intérieure et extérieure, la rénovation, la décoration. Elle se situe à Castelnau d'Aude. Je travaille essentiellement sur le carcassonnais et le narbonnais pour une clientèle de particuliers. J'ai actuellement 2 salariées en équivalent temps plein dont une apprentie qui prépare un CAP peintre et applicateur de revêtements.

J'embauche des apprenties car j'ai à cœur de transmettre, j'aime le travail bien fait et j'apprends à mes apprenties ce savoir-faire et ce savoir-être. Je souhaite aussi donner la chance aux jeunes filles de faire ce travail majoritairement masculin avec entraide et écoute. Je souhaite servir d'exemple de réussite pour contrer les baisses de motivation liées à la pénibilité de notre métier.

Mon entreprise porte les valeurs suivantes :

- efficacité : nous travaillons avec minutie et laissons toujours nos chantiers propres ;
- qualité : nous utilisons des peintures professionnelles et certifiées Ecolabels ;
- passion : une équipe 100 % féminine investie depuis 10 ans.

Quelles sont les principaux risques au sein de votre entreprise et les actions de prévention mis en place ?

Les risques que j'ai identifiés dans mon document unique d'évaluation des risques sont les chutes de hauteur et de plain-pied, le risque chimique, l'inhalation de poussières et les coupures car j'utilise une scie sauteuse et une scie circulaire.

Je sensibilise mes salariées aux risques et nous portons des équipements de protection individuelle.

Comment avez-vous accueilli vos apprentis au sein de votre entreprise ?

Je suis maître d'apprentissage et j'ai été formée à cette mission par le CFA (j'ai d'ailleurs validé ce module lors du brevet de maîtrise).

À son arrivée, j'ai remis à mon apprentie ses équipements, je lui ai présenté l'entreprise et les outils. Je l'ai sensibilisée aux différents risques consignés dans mon document unique et présenté les protections adaptées.

Ensuite, je l'ai mise en situation de travail en lui montrant le geste professionnel en sécurité et en corrigeant si nécessaire. Elle n'utilise pas seule les équipements de travail et leur prise en main est très progressive.

A propos des partenaires

La DREETS Occitanie

La DREETS soutient la compétitivité des entreprises, le développement de l'activité et de l'emploi, veille à la protection des travailleurs, accompagne les mutations économiques dans une approche globale des entreprises, et favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables.

Elle veille au bon fonctionnement des marchés et à la protection des consommateurs.

En matière de santé au travail, la DREETS pilote le Plan Régional Santé Travail (PRST) aux côtés des acteurs institutionnels et de la prévention.

Le PRST constitue la feuille de route des acteurs de la prévention au niveau régional, programmant les actions partenariales en santé au travail. Il propose des outils pour améliorer la prévention des risques professionnels.

APREVYA SPSTI

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises, APREVYA agit au côté des employeurs pour préserver la santé et la sécurité de leurs salariés. Les équipes d'APREVYA jouent un rôle crucial dans la prévention des risques professionnels. Elles interviennent directement sur le terrain afin d'identifier les situations à risque pouvant porter atteinte à la santé des travailleurs.

La mission d'APREVYA consiste à observer les conditions de travail, analyser les risques, et fournir des conseils pratiques pour éviter les accidents ou maladies liés au travail. La surveillance de l'état de santé des salariés est également une mission essentielle du SPSTI.

La Carsat Languedoc-Roussillon

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels.

Ses principales missions auprès des actifs (salariés et travailleurs indépendants), des retraités et des entreprises consistent à :

- Gérer les carrières des assurés ;
- Calculer les retraites et payer les prestations ;
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie ;
- Prévenir les risques professionnels et assurer la santé et la sécurité au travail.

Dans le domaine des accidents du travail et des maladies professionnelles, les services Prévention et Tarification des risques professionnels de la Carsat Languedoc-Roussillon contribuent à l'amélioration des conditions de travail et à la baisse de la sinistralité dans les entreprises en déployant une offre d'accompagnement variée : conseil, assistance technique, contrôle, incitations financières, formation et information.

Le réseau des CCI d'Occitanie, accélérateur de business

La CCI Occitanie et les 13 CCI territoriales de la région orientent, informent et accompagnent au plus près, les 380 000 entreprises et les porteurs de projet de la région, dans les domaines de la création-transmission-reprise, de la recherche de financements, du développement commercial en France et à l'international, des ressources humaines, et des transitions environnementales et digitales.

Chaque année, les CCI d'Occitanie accompagnent et sensibilisent près de 1 500 entreprises régionales aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail. Elles organisent pour cela des webinaires, des ateliers thématiques ainsi que des accompagnements individualisés afin de proposer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.

OPPBTP

L'OPPBTP est un organisme paritaire, l'expert santé sécurité de la branche BTP. Les trois grandes missions sont l'information, la formation et le conseil. Il est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour ambition de faire évoluer les pratiques pour améliorer la sécurité et la santé des femmes et des hommes du BTP afin de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles.

CONTACTS PRESSE

DREETS

Christine Lemoal, responsable communication externe
06 29 85 54 40
dreets-oc.communication@dreets.gouv.fr

CARSAT Languedoc-Roussillon

Elodie Spagnuolo, responsable communication
06 47 83 91 75
elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr

APREVYA

Christian Belbeze, directeur général
06 16 99 03 11
c.belbeze@aprevya.fr

CCI Occitanie

Marie Desmalades, responsable marketing communication
06 84 02 43 27
m.desmalades@occitanie.cci.fr

En collaboration avec



DREETS Occitanie

1 place Emile blouin - CS 90007 - 31 952 Toulouse Cedex 9
dreets-oc.direction@dreets.gouv.fr
Tél. : 09 88 88 80 80
<https://occitanie.dreets.gouv.fr>